

MAIRIE de BARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du mercredi 25 février 2026

Président de la séance : Quentin PÂQUET

Secrétaire de la séance : Michelle PRESLES

Présents : Quentin PÂQUET , Michelle PRESLES , Isabelle HUC , Richard MAZET , Thibaut ROCHE , Mathilde LANGUE , Léa ROIRON , Marc MEUNIER , Sandra GOURBIERE, Emilie GASCARD , Patricia CHAUVE , Pascal GEORGES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 9 DECEMBRE 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

DECISION DU MAIRE

Le conseil est informé de la décision 2026/1 (acceptation de don).

OPERATION LA FERME : LIVRAISON A SOI-MEME ET CLOTURE DU BUDGET ANNEXE

Il est proposé au conseil de :

- procéder à la livraison à soi-même de l'opération « LA FERME - Réhabilitation de 2 logements et 2 tertiaires au Bourg » ;
- approuver le remboursement de la TVA indûment perçue à hauteur de 240 735,64 € ;
- solliciter un remboursement de TVA au titre du FCTVA pour la partie Tertiaire (MAM + Local paramédical) de l'opération ;
- supprimer le budget annexe assujetti à la TVA de « LA FERME » et réintégrer l'opération au sein du budget principal pour les valeurs suivantes :

Bâtiment	Répartition	Valorisation
Logement 1	25,5 %	368 147,25 €
Logement 2	25,5 %	368 147,25 €
MAM	38,0 %	548 611,58 €
Paramédical	7,0 %	101 060,03 €
Locaux communs	4,0 %	57 748,58 €
Extincteurs	-	867,25 €
Total		1 444 581,94 €

Proposition adoptée à l'unanimité (11)

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE LA FERME 2025 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le maire présente au conseil les éléments relatifs à l'exécution budgétaire :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	700,00	0,00	0,00	101 131,36	700,00	101 131,36
Opérations exercice	21 172,13	4 175,24	651 892,21	291 163,04	673 064,34	295 338,28
TOTAUX	21 872,13	4 175,24	651 892,21	392 294,40	673 764,34	396 469,64
Résultat de clôture	17 696,89		259 597,81		277 294,70	
Restes à réaliser	0,00	0,00	33 155,15	210 825,00	33 155,15	210 825,00
Résultat définitif	17 696,89	0,00	81 927,63		99 624,85	

Le maire se retire et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au conseil de :

- arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- reporter le déficit de fonctionnement (dépense au 002) pour 17 696,89 €
- reporter le déficit d'investissement (dépense au 001) pour 259 597,81 €

Proposition adoptée à l'unanimité (10)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF LA FERME 2026

Le conseil examine le budget primitif qui s'établit ainsi :

Section		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Nouveaux Crédits	6 793,00	24 489,89
	Reports	17 696,89	
	Total	24 489,89	24 489,89
Investissement	Nouveaux Crédits	245 288,00	327 215,96
	Restes à réaliser	33 155,15	210 825,00
	Reports	259 597,81	
	Total	538 040,96	538 040,96
Total du Budget		562 530,85	562 530,85

Budget primitif approuvé à l'unanimité (11).

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE COMMUNE 2025 ET AFFECTATION DU RESULTAT

Le maire présente au conseil les éléments relatifs à l'exécution budgétaire :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		235 366,14	14 853,73		14 853,73	235 366,14
Opérations exercice	349 242,82	415 101,26	40 347,07	277 023,41	389 589,89	692 124,67
TOTAUX	349 242,82	650 467,40	55 200,80	277 023,41	404 443,62	927 490,81
Résultat de clôture		301 224,58		221 822,61		523 047,19
Restes à réaliser			12 511,60	26 501,55	12 511,60	26 501,55
Résultat définitif		301 224,58		235 812,56		537 037,14

Le maire se retire et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au conseil de :

- arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus
- reporter l'excédent de fonctionnement (recette au 002) pour 301 224,58 €
- reporter l'excédent d'investissement (recette au 001) pour 221 822,61 €

Proposition adoptée à l'unanimité (10)

Arrivée de Richard MAZET

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2026

Le conseil examine le budget primitif qui s'établit ainsi :

Section		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Nouveaux Crédits	706 087,58	404 863,00
	Reports		301 224,58
	Total	706 087,58	706 087,58
Investissement	Nouveaux Crédits	413 438,96	177 626,40
	Restes à réaliser	12 511,60	26 501,55
	Reports		221 822,61
	Total	425 950,56	425 950,56
Total du Budget		1 132 038,14	1 132 038,14

Budget primitif approuvé à l'unanimité (12).

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : MODIFICATION DES TARIFS

Suite à la nouvelle demande d'occupation du domaine public par un commerçant ambulant, le conseil doit délibérer pour compléter le tarif de la redevance d'occupation du domaine public.

Le maire propose de fixer le tarif par demi-journée ou soirée pour toute demande de stationnement d'un véhicule à :

- 12€ pour un véhicule léger
- 20€ pour un véhicule lourd (+de 3500kg).

Proposition adoptée à l'unanimité (12)

FORET SECTIONALE : TRAVAUX 2026

Suite à une coupe d'éclaircie en 2024/2025, il est proposé de valider une replantation sous boisement pour ce printemps 2026 pour un coût de 17 114 € (14 713,74€ pour l'ONF et 2 400 € pour DUPLAIN TP).

Proposition adoptée à l'unanimité (12)

PROJET DESSERTE FORESTIERE : ACQUISITION DE PARCELLES

Afin de finaliser ce projet de longue date, il est proposé d'acter l'acquisition de 2 parcelles (1099m² et 56m²) pour la place de dépôt/retournement vers Cordailleux au prix de 300€ pour la D316 et 1€ pour la D321.

Proposition adoptée à l'unanimité (12)

INTEGRATION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Il est proposé au conseil le classement des parcelles suivantes dans le domaine public communal

Parcelle	Lieu-dit	m ²	N° voie	Nom de la voie
C507	Au Bourg	91	VC28	Allée du regard
C668	Au Bourg	3176	VC206	Place du perron
C674	Au Bourg	1501	VC49	Impasse de la ferme
C649	Au Bourg	15	VC49	Impasse de la ferme
A551	Vinols	428	VC39	Route du Bief des Espagnols
A582	Vinols	609	VC39	Route du Bief des Espagnols
F817	Prassouroux	269	VC23	Chemin de Prassouroux
F819	Prassouroux	229	VC23	Chemin de Prassouroux

Proposition approuvée à l'unanimité (12)

**AVIS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
ARRETE LE 25 NOVEMBRE 2025**

Une réunion préparatoire ayant eu lieu sur ce sujet, il est proposé d'émettre un avis favorable au projet de PLUi présenté avec les souhaits suivants :

- Classement de la parcelle C159 en Uhpav
- Classement en partie des parcelles C225, C227 et C235 en Uhh
- Classement des parcelles B817, B818, B819 et B820 en Uhpav
- Classement des parcelles B193 et B195 en Uhh
- Classement en partie de la parcelle A269 en Uhpav
- Classement des parcelles C408, C409, C415 et C416 en Up2
- Suppression du sur-zonage "Vergers, jardins et parcs architecturaux d'intérêt patrimonial" de la parcelle C431
- Suppression de la phrase "Accueillir un potentiel théorique de nouveaux logements dans l'ensemble du périmètre d'OAP de 12 à 15 logements par le renouvellement urbain* de l'ancienne usine." page 12 du document OAP patrimoniales.

Proposition adoptée à l'unanimité (12)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Information sur les locations LA FERME
- Information sur le rendu de l'étude EPORA sur l'OAP « LES CHAMPS »
- Information sur la liquidation de l'Auberge
- Distribution de bard Echos
- Permanences au bureau de vote pour les élections municipales

Fait à BARD, le 27 février 2026

Le secrétaire de séance
Michelle PRESLES



Le Maire
Quentin PAQUET

